



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*La ministre chargée des transports  
auprès du ministre d'État*

Paris, le

**18 JUIN 2018**

Référence : CP/A18009417-D18009142  
Vos réf. : courrier du 15 février 2018

Madame la Présidente,  
Monsieur le Vice-Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention du Président de la République sur le projet de raccordement ferroviaire permettant de desservir l'EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg.

Cet aéroport est une infrastructure exemplaire par sa gouvernance internationale et par la dynamique économique qu'il crée, tant pour la région Grand-Est que pour le canton de Bâle. Il est actuellement desservi par la route avec des transports en commun performants. Un projet de raccordement ferroviaire régional a été envisagé en 2010, visant la création de 6 kilomètres de double voie électrifiée en dérivation de la ligne ferroviaire existante entre Strasbourg, Mulhouse et Bâle, pour un coût estimé à 250 millions d'Euros aux conditions économiques de 2017.

À la suite des études d'opportunité menées en collaboration avec la région Grand Est, l'Allemagne et la Suisse, le Gouvernement français a renouvelé son engagement sur ce projet en proposant l'inscription de 5 millions d'Euros dans le contrat de plan État-région (CPER) 2015-2020, afin de financer les études préalables à l'enquête d'utilité publique. Parallèlement à la conduite de ces études, un groupe de travail a été mis en place, associant notamment l'État, la Région Grand-Est, les autorités confédérales suisses et le canton de Bâle, afin de préparer les éléments devant figurer dans un futur accord international.

Les études d'avant-projet sommaire (APS) sont en cours, dans la perspective de la tenue d'une enquête publique à l'horizon 2020, et les premiers éléments socio-économiques du projet font état de perspectives de trafic très positives et d'une rentabilité financière élevée du projet.

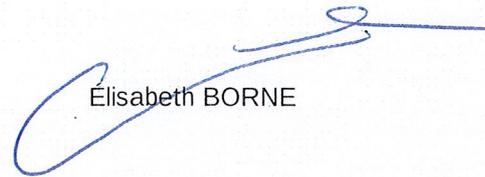
.../...

**Madame Kathrin AMACKER et Monsieur Stéphane MUMENTHALER**  
Présidente et Vice-Président de la regio Basiliensis  
Secrétariat général  
St Jakobs-Strasse 25  
Postfach  
CH 4010 BASEL  
SUISSE

Le Gouvernement a conscience de l'attachement des élus français à ce projet transfrontalier, de même que celui des autorités suisses. Il va donc de soi que son avenir doit se décider entre les différents partenaires, au premier rang desquels la Région Grand-Est et la Suisse. Ces échanges doivent permettre d'envisager la réalisation de cette infrastructure, très attendue localement, dans le cadre des contraintes financières de l'État.

Je ne manquerai pas d'aborder ce sujet lors de mes prochains échanges avec mon homologue suisse et vous assure de l'engagement du Gouvernement à ce que ce projet soit un succès.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Vice-Président à l'expression de mes salutations les plus sincères.



Elisabeth BORNE